

AG Chambre Valaisanne d'Agriculture, le 4 avril 2008

Allocution du président Jean-René Germanier

Monsieur le Conseiller d'Etat, Monsieur le Conseiller national, Mesdames et Messieurs les invités, délégués, membres de la CVA,

La grande année législative de PA 2011 s'est terminée. Nous connaissons maintenant le cadre financier et légal qui régira la politique agricole, durant les 4 prochaines années.

Les appréciations sont diverses, selon les secteurs de notre agriculture, et la bataille parlementaire fut rude, pour aboutir à un résultat que nous pouvons globalement taxer de satisfaisant.

Même si les allègements budgétaires ont diminué l'enveloppe décidée par le Parlement, le crédit cadre proposé par le CF a pu être augmenté de 150 millions, pour atteindre un montant de 13,649 milliards sur 4 ans.

La volonté politique de transférer les soutiens aux marchés en paiements directs fut très forte, mais nous avons surtout pu soutenir, dans le secteur laitier, la prime de non ensilage de 3ct et le maintien de 15ct/lit pour la transformation de lait en fromage. Pour le Valais qui transforme près du 60% de son lait, c'est environ 2 millions de francs de soutien qui a pu être maintenu.

Aujourd'hui, c'est la lutte sur les textes d'ordonnances d'application qui nécessite notre engagement. Au niveau viticole, il y a lieu de protéger nos cépages autochtones, afin qu'ils ne soient pas bradés en vin de deuxième catégorie. Nous n'avons pas été entendu au Département de l'économie, mais grâce à l'intervention du chef du Département de l'intérieur, nous avons pu bloquer la décision définitive, pour qu'une solution soit trouvée dans l'ordonnance sur les boissons alcooliques au niveau de l'étiquetage. Nous ne voulons pas, après tous les efforts de réencépagement, qu'une Petite Arvine puisse être vendue en vin de pays déclassé.

Pour les ordonnances, je citerai particulièrement la pression des grosses exploitations pour relever la limite de 0,25 à 0,4 UMOS, afin d'avoir droit au paiement direct.

Malgré notre opposition, l'USP a décidé en assemblée contre l'avis de l'OFAG, de ne plus reconnaître les petites exploitations de plaine pour les paiements directs. Nous pensons que cela est une erreur, car c'est environ 2'000 bénéficiaires qui sont exclus en Suisse et qui représentent certainement un soutien aux revendications de l'agriculture. Avec le canton, nous tâcherons d'influencer l'OFAG, afin de maintenir le statut quo, même si il y a peu d'argent en jeu.

De manière générale, une lutte interne à l'agriculture a eu lieu pour le partage de l'enveloppe. L'équilibre entre le secteur végétal et animal a dû être rétabli par le Conseil national.

Les améliorations obtenues au Parlement étaient significatives. Je pense pouvoir affirmer que, jusqu'à ce jour, l'agriculture a pu bénéficier de sympathies permettant de dégager des majorités politiques essentielles aux votes en faveur de notre secteur.

Cette situation n'est jamais acquise définitivement, car la polarisation et le durcissement de la politique partisane, représentent un vrai danger pour la défense des intérêts paysans en Suisse.

Le dialogue entre notre branche et les autorités de notre pays ne doit pas être rompu, parce qu'une formation a choisi, pour des raisons purement partisane, l'opposition au gouvernement.

Le monde paysan dont le destin est intimement lié à la politique ne peut pas se permettre de sombrer dans une opposition. Il doit rester une force constructive de dialogue avec le gouvernement.

Avec d'autres élus agricoles de ce canton, nous avons pu être témoins de diverses tentatives de prise de pouvoir politique de nos associations faitières suisses durant l'année écoulée. Les paysans ne doivent pas accepter d'être les otages d'idéologies qui n'ont pas de liens avec la profession.

L'ambiance délétère qui règne actuellement dans la politique suisse ou certains leaders, qui en plus proviennent de milieux agricoles, se permettent d'insulter et d'attaquer quotidiennement nos conseillers fédéraux est un véritable danger pour la défense des intérêts de l'agriculture.

Ainsi l'Union maraîchère suisse, qui regroupe l'un des secteurs le plus exposé aux défis du futur, va vraisemblablement porter à la présidence le ténor de cette opposition. C'est un pari politique dangereux pour la branche qui devra négocier et faire valoir un statut d'exception face à la pression du marché aux frontières.

Au niveau de la protection aux frontières, le Comité de la CVA a examiné les principales négociations en cours, sur lesquelles il a pris position.

Il y a d'abord les négociations multisectorielles avec des pays non européens comme par exemple le Brésil, mais ce fut le cas aussi des Etats Unis. A chaque fois, la Suisse doit accepter des concessions dans le domaine agricole contre des avantages en faveur de notre industrie. A chaque fois, notre agriculture est sur le banc des accusés, comme si elle était responsable de l'échec des négociations.

Au niveau de l'OMC, nous nous opposons au projet du Conseil fédéral d'assouplir le mandat de négociation. Même si ce round est en panne aujourd'hui, il peut se réveiller. Par principe, le Comité de la CVA s'oppose également, en l'état actuel, à la signature d'un accord de libre échange avec l'Union européenne pour les produits agricoles.

Cependant, la question que nous devons nous poser est de savoir si nous pourrions tenir nos frontières fermées ou non. Considérant que notre économie gagne 1 frs sur 2 à l'étranger, poser la question c'est déjà un peu y répondre.

La pire des situations serait sans doute, l'aboutissement d'un accord OMC sans libre échange avec l'UE. Dans ce cas, ce serait vraiment que l'agriculteur qui en ferait les frais. Si les barrières tarifaires à la frontière devaient tomber, il ne faut pas que cette ouverture se fasse à sens unique. Un Accord de libre échange avec l'UE permettrait d'offrir des perspectives d'ouverture à un immense marché, et c'est l'ensemble de la filière alimentaire et pas seulement les agriculteurs qui devrait s'adapter. Un grand danger en cas d'aboutissement de l'OMC, serait de voir les industries de transformation s'installer à l'étranger, ce qui serait une réelle perte de substance pour le secteur agricole.

D'un point de vue politique, les chances d'obtenir des mesures d'accompagnement permettant de préparer la branche à cette ouverture ne sont possibles qu'avec l'ALEA. Nous estimons le coût de ces mesures à au moins 5 milliards de francs en plus de l'enveloppe ordinaire PA 2011. Pour l'agriculture valaisanne, il s'agira de faire valoir ses spécificités et d'obtenir la reconnaissance pour des mesures de soutien ciblées, notamment dans le secteur fruits et légumes. Un statut d'exception doit être négocié.

Ce printemps le CF a décidé de lancer le mandat de négociation. Les commissions parlementaires n'agissent qu'à titre consultatif. Il y a encore trop de questions sans réponse et d'inconnus pour se déterminer définitivement. Le processus jusqu'à une éventuelle signature va durer 5 à 7 ans. Nous l'avons vu ces douze derniers mois, les conditions de marché peuvent évoluer très rapidement.

La Suisse se distingue par des standards environnementaux et sociaux élevés par rapport à l'agriculture européenne. Le maintien d'une agriculture productive en Suisse doit permettre d'approvisionner la population par des transports à courte distance. Il faut dénoncer les transports idiots. Cela doit être pris en compte dans l'analyse qui est faite en rapport avec ce dossier. Il y a encore beaucoup de questions ouvertes qui attendent réponses.

Pour ma part, j'accepterais le mandat de négociation pour que le processus se poursuive et pour que nous ne nous retrouvions pas seulement avec un accord OMC. De toute façon, la décision appartiendra finalement au peuple et c'est en connaissance de cause que nous nous prononcerons le moment venu.

Mesdames et Messieurs vous pourrez prendre connaissance du traditionnel rapport écrit de la CVA.

Secteur par secteur, ce rapport dresse un bref bilan de l'année agricole 2007. Je tiens à remercier le directeur et toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document.

Vous pourrez constater que les chiffres globaux nous indiquent une certaine stabilité du secteur économique pour 2007. Au-delà de ces rendements bruts, il y a surtout lieu d'analyser les valeurs ajoutées qui sont déterminantes pour définir les perspectives et les options de développement sur lesquelles nous devrions nous concentrer.

Parmi les consultations auxquelles nous avons eu à répondre, je reviendrai sur le projet de loi cantonale sur le tourisme. Une délégation de la CVA a été reçue par M. Cina, à propos du financement de la promotion touristique. Je vous remercie de nous avoir entendu à propos

de l'utilisation des redevances agricoles qui doivent pouvoir rester à disposition de notre branche, qui a en a plus besoin que jamais.

Je profite pour saluer l'excellente collaboration de notre organisation avec les Services de l'Etat du Valais, plus spécialement avec les Services de l'agriculture dirigés par Gérald Dayer. Nous tirons tous à la même corde pour la défense de notre paysannerie.

Comme chaque année, je fais un appel à l'unité des différents secteurs organisés. Il y a encore trop de divisions, qui bien souvent ne correspondent même pas à la défense de véritables intérêts. Cela est dommageable et il faut que nos organisations professionnelles restent à la disposition de tous les acteurs de notre agriculture.

En conclusion, j'adresse mes remerciements à tous les membres du Comité de la CVA qui font preuve de disponibilité, malgré les occupations importantes de chacun.

Je remercie bien sûr notre directeur Pierre-Yves Felley pour son engagement tout au long de l'année, ainsi que toute l'équipe de la CVA. Il règne au sein de l'organisation un excellent état d'esprit au service des paysannes et paysans de ce pays.

Mesdames et Messieurs, même si la situation est difficile, c'est par une attitude optimiste et offensive que notre agriculture parviendra à relever les défis toujours nouveaux auxquels nous sommes confrontés. Le caractère fort des valaisans et l'esprit d'entrepreneur qui habite le monde paysan resteront certainement les meilleurs atouts dont nous pourrons bénéficier.

Jean-René Germanier

Président de la Chambre Valaisanne d'agriculture.

4 avril 2008